

SECTION 1 : Identification

1.1. Identification

Fiche produit : Préparation
 Nom du produit : Encre à séchage LED magenta - Gamme S1

1.2. Usage recommandé et restrictions d'emploi

Utilisation de la substance ou de la préparation : Encre d'impression

1.3. Fournisseur

INKCUPS CORP.
 310 ANDOVER ST.
 DANVERS, MA 01923 978-646-8980

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence : CHEMTREC 1 (800) 424-9300

SECTION 2 : Définition des dangers

2.1. Classification de la substance ou de la préparation

Classification GHS US

Toxicité aiguë. 4 (par voie orale)
 Irritation cutanée. 2
 Irritation des yeux. 2A
 Sensibilité cutanée 1
 Carc. 2
 Repr. 1B

2.2. Éléments de l'étiquette GHS, y compris les mises en garde

ÉTIQUETAGE GHS US

Pictogrammes indicateurs de danger (GHS US) :



Mot d'avertissement (GHS US) : Danger

Mentions de danger (GHS US) : Nocif en cas d'ingestion
 Provoque une irritation cutanée
 Provoque une grave irritation des yeux
 Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
 Susceptible de provoquer le cancer
 Peut diminuer la fécondité ou entraîner des effets néfastes sur le fœtus.

Mises en garde (GHS US) : Se procurer les instructions particulières avant utilisation.
 Lire et bien comprendre toutes les précautions de sécurité avant de le manipuler.
 Éviter d'inhaler la poussière/la vapeur/le gaz/la brume/les projections/les fumées.
 Se laver soigneusement les mains, les avant-bras et le visage après manipulation.
 Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.
 Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être sortis du lieu de travail.
 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection pour les yeux et le visage.
 En cas d'exposition ou de préoccupation : consulter un médecin.
 En cas d'ingestion : Contactez un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
 Rincer la bouche.
 En cas de contact avec la peau : Rincer abondamment à l'eau
 Ôter les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
 En cas de contact avec les yeux : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes.
 Retirer les verres de contact, si cela est facile. Continuer de rincer
 Si l'irritation persiste : consulter un médecin.
 Garder sous clef.

Encre à séchage LED magenta - Gamme S1

Fiche de sécurité

conformément à la norme de communication des risques (CFR29 1910.1200) HazCom 2012.

Jeter le contenu/récipient dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale ou internationale

2.3. Autres dangers ne donnant pas lieu à un classement

Aucun renseignement supplémentaire disponible

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

28,77 % de la préparation est constitué d'ingrédient(s) de toxicité aiguë inconnue (par voie orale)

SECTION 3 : Composition et renseignements sur les ingrédients

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Préparations

Nom	Identifiant du produit	%
2-Propenoic acid, 2-[2-(ethenoxy)ethoxy]ethyl ester	(N° CAS) 86273-46-3	40 - 50
2-Propenoic acid, 2-phenoxyethyl ester	(N° CAS) 48145-04-6	10 - 20
2-Propenoic acid, (tetrahydro-2-furanyl)methyl ester	(N° CAS) 2399-48-6	10 - 20
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediy)], .alpha.,.alpha.'-(2,2-dimethyl-1,3-propanediyl)bis[.omega.-[(1-oxo-2-propenyl)oxy]-	(N° CAS) 84170-74-1	5 - 10
Phosphineoxide,diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)-	(N° CAS) 75980-60-8	3 - 7
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediy)], .alpha.alpha.-hydro-.omega.-[(1-oxo-2-propenyl)oxy]-, ether with 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-1,3-propanediol (3:1)	(N° CAS) 53879-54-2	1 - 5
Phosphine oxide, phenylbis(2,4,6-trimethylbenzoyl)-	(N° CAS) 162881-26-7	1 - 5
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediy)],a.a'.a''-1,2,3-propanetriyltris[w-[(1-oxo-2-propen-1-yl)oxy]-	(N° CAS) 52408-84-1	< 0,5
1-Propanone, 2-methyl-1-[4-(methylthio)phenyl]-2-(4-morpholinyl)-	(N° CAS) 71868-10-5	< 0,5
1-Butanone, 2-(dimethylamino)-1-[4-(4-morpholinyl)phenyl]-2-(phenylmethyl)-	(N° CAS) 119313-12-1	< 0,5
Mélatamine	(N° CAS) 108-78-1	< 0,5

*Le nom chimique, le numéro CAS et/ou la concentration exacte ont été retenus comme secret commercial

SECTION 4 : Mesures de premiers soins

4.1. Description des mesures de premiers soins

- Mesures de premiers soins après inhalation : Si la respiration est difficile, amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer. Consultez un médecin si vous ne vous sentez pas bien.
- Mesures de premiers soins après contact avec la peau : EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Rincer abondamment à l'eau. Ôter les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
- Mesures de premiers soins après contact avec les yeux : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact, si présents et s'il est facile de le faire. Continuer de rincer. Si l'irritation persiste : consulter un médecin.
- Mesures de premiers soins après ingestion : EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Ne rien donner, par voie orale, à une personne inconsciente. Contactez un CENTRE ANTI-POISON ou un médecin, si vous ne vous sentez pas bien.

4.2. Principaux symptômes et effets (aigus et différés)

- Symptômes/effets après inhalation : Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
- Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée. Les symptômes les plus courants sont rougeurs, dessèchement, dégraissage et gerçures de la peau. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
- Symptômes/effets après contact avec les yeux : Cause des dommages/irritations oculaire graves. Les symptômes les plus courants sont gêne ou douleur, clignement excessif des yeux et larmoiement, avec rougeur marquée et gonflement de la conjonctive.
- Symptômes/effets après ingestion : Nocif en cas d'ingestion. Peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.
- Symptômes chroniques : Peut diminuer la fécondité ou entraîner des effets néfastes sur le fœtus. Susceptible de provoquer le cancer.

4.3. Soins médicaux immédiats et traitement spécial, si nécessaire

Les symptômes peuvent être retardés. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés (et inappropriés)

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés contre les incendies à proximité.
- Moyens d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau car cela pourrait propager le feu.

5.2. Dangers spécifiques liés au produit chimique

- Risque d'incendie : Produits de combustion dangereux, mais sans s'y limiter : oxydes de carbone.

Encre à séchage LED magenta - Gamme S1

Fiche de sécurité

conformément à la norme de communication des risques (CFR29 1910.1200) HazCom 2012.

5.3. Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers

Protection pendant la lutte contre l'incendie : Se tenir à contrevent du feu. Porter un équipement complet de lutte contre les incendies (équipement pare-feu complet) et un équipement de respiration (ARA). Refroidir les récipients fermés exposés au feu en pulvérisant de l'eau.

SECTION 6 : Mesures de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Utiliser la protection individuelle recommandée dans la section 8. Isoler la zone dangereuse et interdire l'accès au personnel non nécessaire et non équipé de protection.

6.1.1. Pour le personnel non urgentiste

Aucun renseignement supplémentaire disponible

6.1.2. Pour le personnel non urgentiste

Aucun renseignement supplémentaire disponible

6.2. Précautions environnementales

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour le confinement : Absorber et/ou contenir le déversement avec un matériau inerte (sable, vermiculite ou autre matériau approprié), puis placer dans un récipient approprié. Ne pas jeter dans les eaux de surface ou les égouts. Porter un équipement de protection individuelle recommandé.

Méthodes de nettoyage : Balayer ou pelleter les déversements dans un récipient approprié pour élimination. Prévoir une aération.

6.4. Référence aux autres sections

Pour plus d'informations, reportez-vous à la section 8 : « Contrôle d'exposition et de protection personnelles »

SECTION 7 : Manutention et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se procurer les instructions particulières avant utilisation. Lire et bien comprendre toutes les précautions de sécurité avant de le manipuler. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter d'inhaler la poussière/la vapeur/le gaz/la brume/les projections/les fumées. Ne pas ingérer. Manipuler et ouvrir le récipient avec précaution. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation. Assurer une ventilation adéquate.

Mesures d'hygiène : Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas être sortis du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Se laver soigneusement les mains, les avant-bras et le visage après manipulation.

7.2. Conditions nécessaires pour garantir un stockage en toute sécurité, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver le récipient fermé hermétiquement et dans un endroit bien ventilé. Tenir hors de la portée des enfants. Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition et protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

2-Propenoic acid, 2-[2-(ethenyloxy)ethoxy]ethyl ester (86273-46-3)
Sans objet
2-Propenoic acid, 2-phenoxyethyl ester (48145-04-6)
Sans objet
2-Propenoic acid, (tetrahydro-2-furanyl)methyl ester (2399-48-6)
Sans objet
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], .alpha.,.alpha.'-(2,2-dimethyl-1,3-propanediyl)bis[.omega.-[(1-oxo-2-propenyl)oxy]- (84170-74-1)
Sans objet
Phosphineoxide,diphenyl(2,4,6-trimethylbenzoyl)- (75980-60-8)
Sans objet
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)], .alpha.-hydro-.omega.-[(1-oxo-2-propenyl)oxy]-, ether with 2-ethyl-2-(hydroxymethyl)-1,3-propanediol (3:1) (53879-54-2)
Sans objet
Phosphine oxide, phenylbis(2,4,6-trimethylbenzoyl)- (162881-26-7)
Sans objet
Poly[oxy(methyl-1,2-ethanediyl)],a,a',a"-1,2,3-propanetriyltris[w-[(1-oxo-2-propen-1-yl)oxy]- (52408-84-1)
Sans objet

Encre à séchage LED magenta - Gamme S1

Fiche de sécurité

conformément à la norme de communication des risques (CFR29 1910.1200) HazCom 2012.

1-Propanone, 2-méthyl-1-[4-(méthylthio)phényl]-2-(4-morpholinyl)- (71868-10-5)		
Sans objet		
1-Butanone, 2-(diméthylamino)-1-[4-(4-morpholinyl)phényl]-2-(phénylméthyl)- (119313-12-1)		
Sans objet		
Mélatamine (108-78-1)		
AIHA	WEEL TWA (mg/m ³)	3 mg/m ³

8.2. Contrôles techniques appropriés

Contrôles techniques appropriés : Veiller à une bonne ventilation du poste de travail.
Contrôles de l'exposition à l'environnement : Éviter le rejet dans l'environnement.

8.3. Mesures de protection individuelle/Équipement de protection individuelle

Protection des mains :

Porter des gants appropriés résistant à la pénétration de produits chimiques

Protection des yeux :

Porter une protection pour les yeux/visage

Protection de la peau et du corps :

Porter des vêtements de protection adaptés

Protection des voies respiratoires :

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Le choix de l'appareil respiratoire doit être basé sur les niveaux d'exposition connus ou anticipés, les dangers du produit et les limites de sécurité de fonctionnement de l'appareil.

Autres renseignements :

Manipuler conformément aux bonnes procédures d'hygiène industrielle et de sécurité. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1. Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques de base

État physique	: Liquide
Couleur	: Magenta
Odeur	: Aucune donnée n'est offerte actuellement.
Seuil olfactif	: Aucune donnée n'est offerte actuellement.
pH	: Aucune donnée n'est offerte actuellement.
Point de fusion	: Aucune donnée n'est offerte actuellement.
Point de congélation	: Aucune donnée n'est offerte actuellement.
Point d'ébullition	: Aucune donnée n'est offerte actuellement.
Point d'inflammation	: Aucune donnée n'est offerte actuellement.
Taux d'évaporation relatif (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée n'est offerte actuellement.
Inflammabilité (solide, gaz)	: Non-inflammable.
Pression de vapeur	: Aucune donnée n'est offerte actuellement.
Densité de vapeur relative à 20°C (68°F)	: Aucune donnée n'est offerte actuellement.
Densité relative	: Aucune donnée n'est offerte actuellement.
Solubilité	: Aucune donnée n'est offerte actuellement.
Coefficient de partage n-octanol/eau	: Aucune donnée n'est offerte actuellement.
Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée n'est offerte actuellement.
Température de décomposition	: Aucune donnée n'est offerte actuellement.
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée n'est offerte actuellement.
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée n'est offerte actuellement.
Limites d'explosivité	: Aucune donnée n'est offerte actuellement.
Propriétés explosives	: Aucune donnée n'est offerte actuellement.
Propriétés oxydantes	: Aucune donnée n'est offerte actuellement.

Encre à séchage LED magenta - Gamme S1

Fiche de sécurité

conformément à la norme de communication des risques (CFR29 1910.1200) HazCom 2012.

9.2. Autres renseignements

Aucun renseignement supplémentaire disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable sous conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur. Matériaux incompatibles.

10.5. Matériaux incompatibles

Acides. Agents oxydants forts.

10.6. Produits dangereux de décomposition

Peut inclure, sans s'y limiter, de l'oxydes de carbone.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

11.1. Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (par voie orale)	: Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë (par voie cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé

Encre à séchage LED magenta - Gamme S1	
ATE US (par voie orale)	859,33 mg/kg de poids corporel
2-Propenoic acid, 2-[2-(ethenylloxy)ethoxy]ethyl ester (86273-46-3)	
ATE US (par voie orale)	500 mg/kg
2-Propenoic acid, 2-phenoxyethyl ester (48145-04-6)	
DL50 par voie orale chez le rat	4660 µl/kg
Phosphine oxide, phenylbis(2,4,6-trimethylbenzoyl)- (162881-26-7)	
DL50 par voie orale chez le rat	> 2000 mg/kg
DL50 par voie cutanée chez le rat	> 2000 mg/kg
1-Propanone, 2-méthyl-1-[4-(méthylthio)phényl]-2-(4-morpholinyl)- (71868-10-5)	
ATE US (par voie orale)	500 mg/kg
Mélamine (108-78-1)	
DL50 par voie orale chez le rat	3161 mg/kg
DL50 par voie cutanée	> 1 g/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

Dommages/irritation oculaire graves : Cause des dommages/irritations oculaire graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer une réaction allergique cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Susceptible de provoquer le cancer.

Mélamine (108-78-1)	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérigène pour l'homme
Statut du programme national de toxicologie (PNT)	Preuve de cancérogénicité
Dans la liste OSHA Hazard Communication Carcinogen	Oui

Toxicité pour la reproduction : Peut diminuer la fécondité ou entraîner des effets néfastes sur le fœtus.

STOT-exposition unique : Non classé

STOT-exposition répétée : Non classé

Encre à séchage LED magenta - Gamme S1

Fiche de sécurité

conformément à la norme de communication des risques (CFR29 1910.1200) HazCom 2012.

Danger par aspiration	: Non classé
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée n'est offerte actuellement.
Symptômes/effets après inhalation	: Peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Provoque une irritation cutanée. Les symptômes les plus courants sont rougeurs, dessèchement, dégraissage et gerçures de la peau. Peut provoquer une réaction allergique cutanée.
Symptômes/effets après contact avec les yeux	: Cause des dommages/irritations oculaire graves. Les symptômes les plus courants sont gêne ou douleur, clignement excessif des yeux et larmoiement, avec rougeur marquée et gonflement de la conjonctive.
Symptômes/effets après ingestion	: Nocif en cas d'ingestion. Peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.
Symptômes chroniques	: Peut diminuer la fécondité ou entraîner des effets néfastes sur le fœtus. Susceptible de provoquer le cancer.
Autres renseignements	: Voies d'exposition probables : ingestion, inhalation, peau et yeux.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

12.1. Toxicité

Écologie - Général : Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Mélamine (108-78-1)

LC50 chez le poisson 1	> 3 000 mg/l (durée d'exposition : 96 h - Espèces : Poecilia reticulata)
------------------------	--

EC50 chez la daphnie 1	> 2000 mg/l (durée d'exposition : 48 h - Espèces : Daphnia magna)
------------------------	---

12.2. Persistance et dégradabilité

Encre à séchage LED magenta - Gamme H2

Persistance et dégradabilité	Non-établi.
------------------------------	-------------

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Encre à séchage LED magenta - Gamme H2

Potentiel de bioaccumulation	Non-établi.
------------------------------	-------------

Mélamine (108-78-1)

BCF chez le poisson 1	0.38
-----------------------	------

Coefficient de partage n-octanol/eau	1,14 (à 25°C)
--------------------------------------	---------------

12.4. Mobilité dans le sol

Aucun renseignement supplémentaire disponible

12.5. Autres effets indésirables

Autres renseignements : Aucun autre effet connu.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Recommandations d'élimination des produits/emballages : Éliminer le contenu/réceptacle dans un point de collecte des déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

SECTION 14 : Renseignements en matière de transport

Ministère des Transports

Conformément au ministère des Transports

Non réglementé

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementations fédérales américaines

Tous les composants de ce produit sont répertoriés ou exclus de la liste, dans l'inventaire de la loi américaine sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) de l'Agence américaine de protection de l'environnement

15.2. Réglementations internationales

Aucun renseignement supplémentaire disponible

Encre à séchage LED magenta - Gamme S1

Fiche de sécurité

conformément à la norme de communication des risques (CFR29 1910.1200) HazCom 2012.

SECTION 16 : Autres renseignements

Date d'émission : 3 décembre 2019
Date de révision : 1 janvier 2022
Autres renseignements : Aucun.
Préparé par : Nexreg Compliance Inc.
www.Nexreg.com



SDS US (GHS HazCom 2012)_NEXREG_NEW

Renonciation : Nous pensons que les déclarations, informations techniques et recommandations contenues dans ce document sont fiables, mais elles sont données sans garantie d'aucune sorte. Les informations contenues dans le présent document s'appliquent à ce matériel spécifique tel qu'il est fourni. Elles peuvent ne pas s'appliquer à ce matériel s'il est utilisé avec d'autres matériaux. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'exhaustivité de ces informations pour son usage particulier.